



Élections étudiantes à l'UCL : une première en Belgique !

Communiqué de presse de l'Assemblée Générale des étudiants de Louvain

Cette année, les étudiants de l'UCL éliront leurs représentants par voie électronique. C'est la première fois que des élections étudiantes offrent un vote totalement confidentiel aux votants !

Le projet est né du souhait des étudiants de l'AGL (Assemblée Générale des Étudiants de Louvain) d'**augmenter le taux de participation** aux élections étudiantes, un minimum de 20% étant nécessaire pour valider ces élections¹. Ce système permet notamment aux étudiants ne se trouvant pas sur les campus (stage, échange Erasmus) de voter. L'idée de reprendre le système de vote électronique utilisé pour l'élection du Recteur de l'UCL² (en 2009) s'est donc imposée naturellement, moyennant quelques adaptations.

À cet effet une collaboration entre l'AGL, le Groupe Crypto de l'UCL et la société BlueKrypt a donc été mise en place pour **adapter le logiciel aux besoins des étudiants** et en assurer le déploiement. Le nombre élevé de candidats (plus d'une centaine) a par exemple demandé de revoir le système de chiffrement du bulletin de vote. Les étudiants ont été associés de près à la réalisation de ce projet : toute la partie « visible » du système de vote a en effet été développée par trois étudiants en informatique.

Le système est basé sur le logiciel Helios, développé à Harvard par le Pr Ben Hadida. Son originalité repose sur le fait que le bulletin de vote est chiffré sur l'ordinateur de l'électeur avant toute identification : cela empêche de savoir qui a voté pour qui et **garantit le secret du vote**. Le dépouillement peut ensuite se faire sur les bulletins cryptés, sans devoir les déchiffrer un par un. Quant à l'électeur, il reçoit un numéro de bulletin, qui lui donne la possibilité de vérifier que son bulletin est bien contenu dans « l'urne virtuelle ».

À partir du 26 mars, les étudiants de l'UCL auront quatre jours pour se connecter sur le site www.electionagl.be. Ils pourront sélectionner leurs représentants facultaires et universitaires et ensuite s'identifier pour envoyer leur bulletin de vote crypté. Cette première phase se terminera le 29 mars à 18h.

Le **vote papier** reste possible les 30 et 31 mars. Des bureaux de votes seront installés devant les Facultés de l'UCL, comme à l'accoutumée. Les étudiants ayant voté électroniquement ne pourront évidemment pas revoter, sauf s'ils demandent l'annulation de leur vote électronique.

Si des élections étudiantes avaient déjà été organisées à Liège et avaient rencontré un grand succès, celles se déroulant à Louvain-la-Neuve sont les premières à proposer un système de vote confidentiel et vérifiable.

¹ Décret définissant et organisant la participation des étudiants au sein des institutions universitaires et instaurant la participation des étudiants au niveau communautaire, Communauté Française de Belgique, MB 10-07-2003.

² Un système de vote inédit à grande échelle, Communiqué de Presse, <http://www.uclouvain.be/270428.html>.

Les acteurs :

L'**Assemblée Générale des Étudiants de Louvain** est le Conseil étudiant de l'Université Catholique de Louvain (UCL). Elle en représente tous les étudiants auprès des autorités académiques et politiques, sur les sites de Louvain-la-Neuve et Louvain-en-Woluwé. (<http://www.aglouvain.be/>)

Le **Groupe Crypto** rassemble une vingtaine de chercheurs de l'UCL (principalement issus de l'École Polytechnique de Louvain) spécialisés en cryptographie et en sécurité. (<http://www.uclouvain.be/crypto/>)

BlueKrypt est un cabinet de conseil en sécurité pour les systèmes d'information et leur management, spécialisé en cryptographie. (<http://www.bluekrypt.be/>)

Contacts Presse :

- **Richard Mathot** : *Responsable Logistique AGL* – 0477/43.43.74 – rmathot@aglouvain.be
- **Prof. Olivier Pereira** : *Groupe Crypto UCL* – 010/47.91.63 – Olivier.Pereira@uclouvain.be
- **Olivier de Marneffe** : *Groupe Crypto UCL* – 010/47.81.39 Olivier.Demarneffe@uclouvain.be
- **Marc Magnery** : *Président AGL* – 0491/074737 – president@aglouvain.be
- **AGL** : 010/45.08.88 – presse@aglouvain.be